Envoyé en préfecture le 27/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le

ID: 063-216300053-20190617-DELIB717062019-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Commune d'ANTOINGT Séance du 17 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept juin à vingt heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 18 février 2019 se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

<u>Conseillers présents</u>: ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, SOUILLER Guy.

<u>Conseillers absents</u>: BIERI Nicolas, TERRANOVA Philippe (pouvoir à GONTHIER Emmanuel).

Secrétaire de séance : Lydia ESCLATINE.

Délibération 7: Confirmation du projet de station d'épuration

Le conseil départemental demande de déposer les dossiers de demande de subventions pour prétendre à une inscription dans l'année 2020.

Il convient de réitérer notre demande déjà présentée dans le cadre du SIVOM (cf. délibération du 20 février 2017).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Confirme sa décision de remplacement de la STEP actuelle par une nouvelle installation par des bassins plantés de roseaux.
- Autorise Mme la maire à prendre toute décision concernant ce dossier.

Fait à ANTOINGT, le 17 juin 2019

Au registre sont les signatures.

Le Maire, \ Chantal ROUSSEL

Pour extrait conforme